# VOYAGE DANS LES COLONIES SUISSES A SÉTIF

RELATION ADRESSÉE A L'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE SUISSE A GENÈVE.

Afin de me procurer des renseignements utiles à l'émigration dans les colonies suisses de Sétif, et de réunir des observations sur différentes conditions locales qui s'y rattachent, je me décidai à faire un voyage d'exploration en Afrique, et je l'exécutai au commencement d'octobre 1855, aidé de l'administration de Genève et de ses employés. Parti d'Annecy, en Savoie, avec un transport d'environ cent trente colons de ces contrées, j'arrivai le 5 à Lyon, le 8 à Marseille, le 10 à Philippeville et le 18 au lieu de ma destination, où je séjournai douze jours pour me livrer aux investigations proposées. De retour à la maison le 10 novembre, j'ai essayé de rédiger une courte relation sur mes observations à Sétif et aux environs, relation qui ne peut, il est vrai, s'étendre à toutes les questions qui s'y rattachent, mais qui, en revanche, a l'avantage d'une expérience faite en personne sur les lieux mêmes de la colonisation, et de renseignements certains. Ces circonstances me permettent de diviser ma relation comme suit :

**1. Sur l'état et la nature des colonies en général.**

Toutes les terres accordées à la colonisation suisse en Algérie par le gouvernement français, sont situées à proximité de Sétif, ville d'environ 4,000 âmes, susceptible d'une augmentation considérable, et construite à neuf depuis une vingtaine d'années sur la place de celle qui existait précédemment. Ces terres peuvent avoir cinq lieues carrées de circonscription et doivent, dans un temps déterminé de dix ans, recevoir dix villages, chacun de cinquante maisons à bâtir à neuf. Déjà la moitié de ces villages est construit, savoir :

1° *Arnat*, à deux lieues de Sétif, entièrement concédé dès 1853 à des familles suisses des cantons de Vaud, Genève, Argovie et Berne, possédant actuellement une église et une maison curiale, ainsi qu'une fruitière, une maison d'école, une boulangerie, une buanderie, de belles fontaines et une grande étable à bétail. Il existe un plan géométrique qui contient d'une manière très-complète la division de l'arrondissement et sa répartition entre les habitants; ce plan indique clairement la part de chaque ménage en jardins, prairies et champs.

2° *Bouhira*, à deux lieues et demie de Sétif, déjà occupé dans

sa plus grande partie par des colons. C'est là que je me propose de choisir mon lot.

3° *Messaoud*, à peu près à une égale distance du chef-lieu, soit à une lieue d'Arnat, et une demi-heure, à peu près, de Bouhira, n'a jusqu'aujourd'hui que peu d'habitants.

Les territoires de ces trois villages sont adjacents les uns aux autres.

4° *Mahouan*, à environ deux lieues de Sétif, est le lieu sur lequel s'est dirigée la caravane mentionnée plus haut, grossie en route de personnes qui s'y sont jointes.

5° *Ouricia*, à près de trois lieues de Sétif, est à peine achevé et non encore peuplé. Ce dernier village, qui forme avec le nº 4, une agglomération séparée des terrains qui précèdent, est d'apparence inférieure en fertilité.

Entre Sétif et les colonies suisses se trouvent aussi des localités françaises, comme Fermatou, Kalfoun, Lanasse, Meztoug et Séfia, où, dans des jardins irrigables, on voit de belles plantations d'arbres et de vigne; on y rencontre aussi de nombreux domaines épars et plusieurs moulins; une certaine quantité d'Arabes et de colons français s'occupent, dans les environs, de l'éducation du bétail et de labourage; les Arabes paraissent vivre en bonne harmonie avec les nouveaux habitants, mais ils devront s'en éloigner à mesure que ces localités prendront de l'extension.

L'acquisition d'une maison rend l'acquéreur gratuitement propriétaire de 55 poses de terrain, mesure bernoise. Le prix de la maison bâtie par la Compagnie est de 2,500 fr., et, si cette somme ne peut être payée comptant, il est loisible à l'acquéreur de l'acquitter par trois cinquièmes, moyennant hypothèque de son lot et intérêt à 5 p. 100 l'an, en annuités de 100 fr. Cependant, on exige, avant le départ, le dépôt d'une somme de 2,000 fr.; mais, durant la première année de séjour dans la colonie, elle est restituée pour servir à l'emménagement. Chacun doit pourvoir de sa bourse aux frais de son voyage par terre, qui se montent, pour une personne, avec ses bagages, à environ 100 fr. La traversée de la Méditerranée sur bâtiments à vapeur est gratuite.

Le sol affecté à la colonisation consiste en bon terrain arable et en prairies et jardins fertiles. Partout on trouve de nombreuses et riches sources de bonne eau, et jamais elle ne manque à l'usage domestique et à l'abreuvement du bétail. Par contre, pendant la saison de l'été, toutes les sources, fontaines et ruisseaux, ne suffisent pas à l'irrigation des fonds qui en sont susceptibles; les plus petits d'entre ces derniers tarissent même, tandis que, pendant les trois autres quarts de l'année, les champs et les prairies

reçoivent l'humidité dont ils ont besoin et conduisent leurs produits à maturité. Une seule rivière coule dans le voisinage de Sétif, c'est la Boussellam; sa contenance est minime et peut tout au plus être comparée à un ruisseau de moulin de moyenne grandeur de notre pays.

La *Medjana* est dépourvue de bois tout autour, à un grand éloignement, de sorte que celui de bâtisse et d'affouage doit être amené de huit à dix lieues de distance. Mais, dans les contrées qui le produisent, les localités montagneuses sont couvertes de cèdres, de chênes et d'autres espèces d'arbres précieux, et doivent suffire pour un temps incalculable aux besoins du pays. C'est de là que les colons reçoivent leur combustible moyennant des assignations gratuites délivrées par le forestier de l'Etat, à Sétif, de sorte qu'il ne leur en coûte que le voyage sur les lieux, le façonnage et le transport à domicile; dans ce but, on utilise la saison d'été pendant laquelle, d'ailleurs, les ouvrages de la campagne reposent, et les terres ne réclament pas de travail. Ainsi, après tout, les difficultés qui se présentent d'abord relativement à l'affouage perdent beaucoup de ce qu'elles peuvent offrir de décourageant. Par voie d'achat, les prix sont effectivement hauts, c'est-à-dire, pour bois à brûler, de 2 à 3 fr. par quintal, et, pour bois de construction, de 3 à 4 fr. le pied cube. Toutefois, dans plusieurs des terrains des colons, on essaie des enclos d'arbres fruitiers, des plantations d'autres arbres, et, si ces essais réussissent, il en résultera sous peu des avantages notables.

## 2. Climat.

La chaleur de l'Algérie est d'à peu près dix degrés de thermomètre plus forte que celle de notre pays; néanmoins, pendant la seconde moitié d'octobre, durée de mon séjour, il n'y régnait pas une chaleur proprement dite, mais bien une température modérée. La grande sécheresse que l'été avait laissée se manifestait encore partout où les rares eaux n'avaient pas procuré quelque fraîcheur. Ce ne fut qu'à la fin de ce mois et au commencement de novembre que la pluie tant désirée arriva, et, avec elle, la la température rafraîchie. On dit que des vents impétueux soufflent assez souvent dans ces contrées, ceux du sud, chauds et secs, alternant avec ceux qui viennent du nord; on dit encore qu'il tombe de novembre en avril suffisamment de pluie, même par-ci par-là de fortes averses, mais qu'elle ne dure jamais longtemps; qu'au contraire, elle est interrompue par un ciel serein, par des moments, par des journées même agréables, qu'on utilise pour les travaux de la campagne; qu'il arrive aussi parfois que la

terre est couverte d'une couche de neige et les eaux d'une légère couche de glace; que ce n'est cependant que passager, le dégel intervenant bientôt après. La partie la plus froide de l'année est accompagnée de gelée de nuit et de frimats qui s'étendent même jusqu'au printemps; mais la saison d'été est d'ordinaire extrêmement chaude et sèche.

La contrée de Sétif est de beaucoup au-dessus du niveau de la mer; elle compte de 3 à 4,000 pieds d'élévation. L'air y est pur et y passe pour salubre, quoique, l'année passée, le choléra et d'autres graves maladies aient pesé sur ses populations. Dans ce moment, l'état sanitaire est de nouveau partout satisfaisant; mais il faut cependant que l'Européen du nord cherche à s'acclimater et agisse avec prudence, s'il veut éviter les dangers du climat africain.

### 3. Ressources.

La plus grande partie des colons suisses de Sétif se livrent à l'agriculture et s'en trouvent bien. Quelques-uns cherchent leur vie en exerçant un métier ou en travaillant comme journaliers. Les gens laborieux ne manquent pas d'ouvrage. Les ouvriers de la campagne gagnent, outre une nourriture saine et abondante, au moins 1 fr. 50 c. par jour, et trouvent constamment de l'occupation, soit dans les grandes fermes, soit dans les domaines de la Société de colonisation. Des domestiques reçoivent de 5 à 10 fr. de gages par semaine, outre le logis et la nourriture, et des artisans peuvent facilement gagner de 3 à 5 fr. par jour. Avec tout cela, les aliments ordinaires sont à bon marché; le pain y est surtout d'une excellente qualité et en abondance.

Les ouvriers qui, pour le moment, peuvent le plus sûrement compter de prospérer sont les charrons, les maréchaux, les selliers, menuisiers, boulangers, bouchers, cordonniers, maçons, marchands, charretiers.

Lorsque quelqu'un ne veut pas utiliser ses terres dans toutes leurs parties, il trouve facilement à les affermer à des Arabes ou à d'autres habitants pour environ les deux cinquièmes du produit brut; plusieurs centaines de poses sont affermées de cette manière. On prend aussi volontiers à ferme des pâturages contre un loyer payable en espèces.

### 4. Instruction scolaire et religieuse, culte, etc.

Le service divin est célébré régulièrement à Arnat, où réside un ecclésiastique protestant, à qui incombent, en même temps, les fonctions pastorales de Bouhira et Messaoud. Environ soixante

enfants fréquentent les écoles d'Arnat et de Bouhira, l'instituteur Guzmyler donne l'enseignement à 23-30 élèves.

Les villages de Mahouan et Ouricia, qui, comme il a été dit, sont séparés des autres et situés d'un autre côté, seront peuplés par des catholiques, qui recevront des ecclésiastiques et des instituteurs de leur croyance.

### 5. Nature des bâtiments et part de terrain appartenant à un lot.

Le domaine d'un colon se compose d'une maison d'habitation et de 55 poses de terrain, qui doivent consister en :

| | | |
|---|---|---|
| Un jardin d'environ. . . . . . . . . . . | poses | 0 1/12 |
| Prairies — . . . . . . . . . . . | — | 6 1/6 |
| *Champs* 1re classe. . . . . . . . . . . . . | — | 16 1/4 |
| — 2e classe. . . . . . . . . . . . . | — | 32 1/2 |
| Ensemble. . . . | poses | 55 — |

C'est du moins ainsi qu'à Arnat les répartitions sont faites. Dans les autres districts une répartition semblable aura lieu si des circonstances locales ne s'y opposent pas.

La maison est en pierre, récrépie à la chaux, recouverte de tuiles creuses ; elle n'a qu'un rez-de-chaussée de deux chambres, entre lesquelles se trouve la cuisine.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| La longueur de tout le bâtiment est d'environ. | | | 46 | pieds. |
| Sa largeur. | — | — | 15 | — |
| Sa hauteur. | — | — | 18 | — |
| Capacité intérieure : | | | | |
| 1. Des chambres, | longueur environ. | . . . . . | 14 | — |
| | largeur — | . . . . . | 11 1/2 | — |
| 2. Cuisine, | longueur — | . . . . . | 15 | — |
| | largeur — | . . . . . | 11 1/2 | — |

On trouve où l'on veut de bonnes pierres de construction; on n'a qu'à les extraire des creux ou des tertres. On en tire aussi de ruines et de décombres. La chaux cuite coûte plus cher que chez nous.

### 6. Fertilité et rapport de la terre.

Presque toute la surface de la contrée offre du terrain arable ; on ne rencontre que bien rarement un sol pierreux ou paraissant peu propre à la culture. La nature des terres concédées aux colons suisses est ostensiblement bonne et susceptible d'amélioration en la travaillant. Les produits les plus assurés sont les céréales, les pommes de terre, le fourrage, toutes les espèces de fruits et de légumes connus ici.

Il y a abondance de froment, d'orge, de maïs, de foin, de tabac, de chanvre, de garance, de carottes de toutes espèces, de légumes, de melons, de courges; ces dernières sont d'une pesanteur prodigieuse.

On espère obtenir des olives, des figues, des amandes, des pêches, des abricots, des prunes, des poires, des pommes, des cerises, des noix, au moyen de plantations d'arbres de toutes ces espèces, plantations qui ont déjà été effectuées; les essais de culture de la vigne s'augmentent dans les lieux qui lui sont favorables, et l'on y voit croître avec vigueur le mûrier, le frêne, le platane, le saule, l'acacia, le laurier, le myrte, le rosier, etc.

Des élèves de pépinières peuvent coûter environ 1 fr. pièce.

Les semailles durent depuis le courant de novembre jusqu'en février.

Le foin sec s'amoncelle en plein champ, en gros tas, dont quelques-uns mesurent de 100 à 200 toises.

Déjà, à la fin de janvier, les prairies commencent à s'émailler de fleurs; en avril et mai, tout le pays représente un immense tapis des plus magnifiques végétaux; mais l'été, qu'amène la fin de juillet, met bientôt fin à cette belle verdure, de manière que là où la terre n'est pas irriguée naturellement, ou par l'art, elle est comme grillée et ne présente plus que quelques rares plantes. Cet état dure jusqu'en octobre, où l'automne offre une nouvelle végétation qui dure jusqu'en novembre à l'arrivée de l'hiver.

### 7. Placements des produits du sol.

La réalisation avantageuse de tous les produits du sol est assurée; l'exportation de la graine est surtout considérable: moyennant l'amélioration successive des routes et des moyens de communication, elle ira toujours en augmentant et s'étendra de plus en plus.

Il se tient à Sétif un marché très-fréquenté; il s'y fait un grand commerce de laine et de bestiaux; la garnison consomme une bonne quantité de fourrage et de paille; on y vend des objets de commerce des Arabes, réclamés journellement des alentours pour leur approvisionnement, comme du beurre, du lait, des fruits et des légumes. Les pommes de terre, qui, comme on l'a dit, ont parfaitement réussi, se vendent à haut prix pour d'autres contrées; le colon peut ainsi se débarrasser avantageusement de tout ce qu'il a de trop, sans exception, et peut n'avoir aucune inquiétude sur le placement de son bétail.

Dans les derniers temps, les prix du marché étaient:

| | Fr. | | | |
|---|---|---|---|---|
| Pour le froment, par quintal, | 6 à 9 | Lait, le pot, | rappes | 60 à 70 |
| orge, — | 3 à 5 | Œufs, la pièce | — | 2 à 3 |
| foin, — | 2 à 5 | Viande, la livre | — | 40 à 50 |

**8. Objets de nécessité dont un colon a à se pourvoir pour son ménage et la culture des terres.**

Tout colon fera bien de se pourvoir :

D'objets de literie.
De vêtements.
D'un char à échelles.
De bêches, } pour l'usage des jardins.
De pelles, }
De fossoirs pour l'usage des jard.
De haches, scies, pour façonner le bois.
De houes, } pour casser les pierres à bâtir.
De pics, }

Quant à des charrues et à des herses, on pourra tout aussi bien les acheter sur les lieux que dans son pays.

**9. Education du bétail ; amélioration qu'elle pourrait recevoir.**

Il y a à Sétif une grande quantité d'animaux domestiques.

La race bovine est petite et maigre ; sa production de lait est minime; elle augmenterait, sans contredit, en valeur et en production par des soins et un traitement convenables, parce que l'espèce est belle.

Les chevaux et ânes sont très-propres au travail, ainsi que la race bovine, et tout cela est à bas prix.

Les moutons fournissent une bonne viande et de belle laine ; les chèvres donnent un lait fort agréable et très-recherché.

La volaille domestique et sauvage abonde.

Les colons ont introduit l'éducation du porc.

L'éducation ovine est considérée comme la plus lucrative.

Presque devant toutes les maisons on voit courir des poules, des oies, des canards.

Il y a plusieurs espèces de chèvres, mais surtout : 1° des arabes, qui plaisent à l'œil par leur grosseur et leur aspect; 2° des maltaises, qui se distinguent par un lait plus abondant.

Voici, m'a-t-on dit, les prix des bestiaux :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Chevaux, | de | Fr. 150 à 400 | Chèvres arabes | Fr. | 8 à 12 |
| Anes | — | — 25 — 50 | Chèvres maltaises | — | 50 — 70 |
| Mulets | — | — 200 — 700 | Moutons | — | 7 — 16 |
| Taureaux | — | — 100 — 150 | Agneaux | — | 2 — 4 |
| Vaches | — | — 60 — 100 | Porcs | — | 10 — 40 |

Les colons sont d'avis que, pour mieux réussir dans l'élève du bétail, il faut renoncer au traitement habituel des indigènes.

Ceux-ci abandonnent, toute l'année, le bétail à lui-même, en plein champ, à toutes les températures, ce qui, nécessairement, doit lui être nuisible. Il serait nécessaire de le mettre à couvert, et, à temps donné, de le fourrager dans l'étable, en rapprochant son traitement de celui en usage chez nous, afin d'obtenir plus de lait et de pesanteur, afin aussi de se procurer du fumier et de l'engrais pour les jardins et les prairies.

### 10. Expectative d'un avenir assuré pour le colon assidu et laborieux.

Cette expectative consiste nommément :

1° Dans la possession d'une fortune en biens-fonds productive et considérable, pour une modique somme, dans une localité salubre, bien située et d'un climat doux, capable de mettre à l'aise une famille nombreuse et laborieuse;

2° Dans la possibilité de se procurer un joli revenu en exerçant une profession ou un commerce quelconque, préférable à celui qu'offrent les circonstances et les ressources de notre pays, avec sa surabondance de population.

L'obtention de ce double résultat avantageux dépend indispensablement des conditions suivantes : un travail très-assidu, de la persévérance, de l'économie chez les colons. Il faut, avant tout, qu'ils se procurent une étable, des animaux de trait, des chars, des charrues et d'autres instruments, le bétail nécessaire, et qu'ils mettent la main à l'œuvre avec courage et bonne volonté.

Quiconque s'imagine qu'il ne s'agit que d'émigrer à Sétif et d'y vivre sans peine, compte sans son hôte. C'est à cette classe de gens qu'appartiennent certains individus qui ont fait entendre des plaintes à la suite de leur émigration.

C'est après avoir visité la colonie, que, père d'une nombreuse famille, j'ai été encouragé dans la résolution de m'y associer, convaincu qu'avec du travail et de la santé, je pourrais, de cette manière, mieux faire le bonheur de mes enfants.

Dans l'exécution de mon entreprise, j'ai eu à me féliciter, à un haut degré, des bons conseils, de la sollicitude et de l'aide de l'administration de Genève et de ses employés. Le comité de Berne, le consulat suisse de Marseille, et le directeur, M. de Gingins-Lassaraz, à Sétif, m'ont aussi secondé de la manière la plus prévenante, de sorte que je ne crois pouvoir mieux terminer ma relation qu'en m'acquittant de l'agréable devoir de témoigner à tous ma plus sincère reconnaissance.

CHRÉTIEN BLASER,
Fabricant de poterie.

Hœchstetten, le 10 décembre 1855.

